

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



BÉNEDICITE NIVES DOMINO !

Neiges, fleurs de l'hiver à pétales candides
 Qui tombez quelquefois des cieux purs et seroins ;
 Que le soleil sur vous jette ses feux splendides,
 Ou que l'astre des nuits éclaire vos chemins ;
 Tandis que vous avez votre beauté première,
 Que vous n'êtes encore que lumière et blancheur ;
 Dans vos sillons brillants répandez la prière :
 Bénissez le Seigneur.

Neiges, que l'ouragan emporte sur ses ailes
 Et fait tourbillonner au gré de ses désirs ;
 Quand vos flocons pressés aveuglent nos prunelles
 Et nous cachent le toit objet de nos soupirs ;
 Alors que vous avez des ondes redoutables
 Où vient s'embarrasser le pas du voyageur ;
 Faites naître l'effroi dans les âmes coupables :
 Bénissez le Seigneur.

Neiges des plus beaux jours, des nuits les plus sereines.
 Neiges, qui vous parez d'un éclat merveilleux :
 Tapis de diamants étendu sur nos plaines
 Et que l'astre du jour inonde de ses feux ;
 Vaste miroir d'argent où chaque astre, en silence,
 Met avec son image un peu de sa splendeur :
 Des célestes parvis soyez la ressemblance,
 Bénissez le Seigneur.

Neiges du pôle blanc, o trésors de froidure
 Que les feux du soleil attaquent vainement ;
 Immenses champs déserts dont toute la parure
 Est faite des reflets d'un ciel éblouissant ;
 Montagnes de cristal aux flamboyantes cimes ;
 Continents de frimas ignorant la chaleur ;
 Neiges des hauts sommets ou neiges des abîmes,
 Bénissez le Seigneur.

Neiges, quand le printemps souffle sur toutes choses
 Et réveille partout la vie et les échos ;
 Alors que les rosiers nous promettent des rosos
 Et sentent s'éveiller la vie en leurs rameaux ;
 Pendant que reparait la terre reposée,
 Et qu'en la revoyant sourit le laboureur :
 Laissez tous vos cristaux se résoudre en rosée,
 Bénissez le Seigneur.

DERFIA.

HISTOIRE DE CHICOUTIMI

Avant-propos

Depuis le 25 avril dernier, jour où *Derfla* mit le point final à son Histoire de la Grande-Baie et de Saint-Alphonse, l'OISEAU-MOUCHE n'a cessé de rôder, cherchant un historien quelconque....*quem devoret*. C'est de Chicoutimi qu'il s'agissait de relater le glorieux passé, et voilà que le sort me désigne et qu'il faut tant bien que mal me mettre à l'œuvre. Ce n'est pas une mince affaire, et l'OISEAU-MOUCHE aurait bien dû aller voir un peu, avant d'arrêter un pareil choix, quelles qualités le P. Mestre et autres auteurs exigent d'un historien. Je viens de le lire, moi, et j'en suis accablé ; mais le petit volatile n'entend point raison sur ce point. Tant pis. Je ne lui garantirai qu'une qualité : l'impartialité. Si je me trompe en quelque chose, ce sera la faute des auteurs que je consulterai. On ne va pas s'imaginer en effet que j'inventerai tout le fond de cette histoire. Non, assurément. Je fournirai le style, et les considérations, s'il m'arrive d'en faire, et ce sera bien assez. Pour les faits, je les prendrai dans les ouvrages qui les racontent, car je n'ai pas été contemporain du P. Crépieul, par exemple. Si à cause de cela l'on prétend que je plagie, je protesterai et demanderai la révision de la définition du plagiat, telle qu'en l'a donnée quelque part.

Les *Relations des Jésuites*, Les *Jésuites et la Nouvelle-France*, par

le P. de Rochemonteix, *Le Saguenay de Buies*, les *Registres paroissiaux*, *Au Royaume du Saguenay*, *Voyage au pays de Tadoussac*, par J.-Edmond Roy, les *Scrap-Books*, articles de journaux collectionnés par M. l'abbé V.-A. Huard et divers autres livres et documents seront largement mis à contribution. A mon gré même, il n'y en aura pas encore assez de tous ces précieux ouvrages ; ils ne suffisent pas à jeter toute la lumière possible sur certains points obscurs.

Cette histoire sera divisée en deux parties. La première comprendra la période ancienne, et s'étendra depuis la découverte du Caouada jusqu'à la fondation du Chicoutimi actuel, et la seconde comprendra la période moderne, depuis l'arrivée des premiers colons jusqu'à nos jours.

(A suivre)

LIVIVS.

PREMIERS ET SECONDS

du mois de d'octobre

- Physique* : 1er. M. François Tremblay, jr ; 2e, M. Arthur Verreault.
- Philosophie junior* : 1er, M. Ach. Tremblay ; 2e, M. Joseph Sheehy.
- Rhétorique* : 1er, M. Edmond Duchesne ; 2e, M. Thémistocle Saucier.
- Belles-Lettres* : 1er, M. Jean-Charles Gagné ; 2e, M. Edouard Cauchon.
- Versification* : 1er, M. Philippe Bouliane ; 2e, M. Eugène Tremblay.
- Humanités* : 1er, M. Jules-Arthur Gagné ; 2e, M. Odilon Bergeron.
- Quatrième* : 1er, M. Bernard Tremblay ; 2e, M. Maurice McCarthy.
- Troisième* : 1er, M. Alfred Gaudrault ; 2e, M. Adélaré Bilodeau.
- Seconds* : 1er, M. Léonidas Tremblay ; 2e, M. Napoléon Simard.
- Première* : 1er, M. J.-A. Claveau ; 2e, M. Euclide Tousignant.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours [les vacances exceptées.]

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tous ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ARTHUR LÉVESQUE
Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 7 novembre 1896

TOUJOURS "LA PATRIE"

Le grand journal rétro-progressiste de Montréal s'abaisse hebdomadairement jusqu'à l'invective contre l'OISEAU-MOUCHE, un *petit organe d'un petit séminaire*. Affaire de s'amuser, sans doute, me direz-vous !—Non, en aucune façon. La vérité vraie, c'est que l'OISEAU-MOUCHE l'agace, le grand organe, non pas ~~tant~~ peut-être parce qu'il redresse de ce temps-ci ses capricieux calculs, mais parce qu'il est l'organe lu d'un Petit Séminaire, et qu'il a l'avantage, sans vantardise, d'être rédigé en un style pour le moins aussi correct que celui de la *Patrie*. Il a de ce fait de précieux témoignages.

Au risque de prolonger l'agacement, relevons encore une perfidie du journal à la réforme.

Dans son numéro du 29 octobre dernier on peut lire le petit entre-filet venimeux, de rigueur sur chaque numéro, au moyen duquel, poursuivant la tactique en honneur à la *Patrie*, son rédacteur cherche à faire brèche dans notre système scolaire, trop catholique à son gré. Voici ce récent produit anti-clérical ; c'est encore du réchauffé, mais citons :

"Ce que dit M. Savard, inspecteur d'écoles pour le comté de Chicoutimi, dans son rapport au surintendant :

"9 écoles sont très bonnes, 84 bonnes, 22 assez bonnes, et 7 médiocres. Les maisons d'écoles ainsi que le mobilier laissent beaucoup à désirer."

"Et les saintes âmes de l'*Oiseau-Mouche* et du *Progress du Saguenay* diront qu'il n'y a pas lieu à réformer !"

D'abord, ce n'est pas si mal pour le comté le plus arriéré du pays. 9 très bien et seulement 7 médiocres sur 122.—Si la *Patrie* pouvait nous montrer un Lilan comme celui-ci, en fait de véracité, au bout de l'année, nous nous y abonnerions.

Montrons tout de suite la fausseté de son dernier alinéa. *In cauda venenum*.

Il est bien clair, n'est-ce pas,

qu'il est affirmé là-dedans, si la phrase a du sens, que l'OISEAU-MOUCHE soutient ou a soutenu qu'il n'y a pas lieu à réformer dans notre système scolaire ?... Si ce n'est pas cela, je jette ma langue aux chiens. Eh ! bien, je viens de relire les numéros de l'OISEAU-MOUCHE, parus depuis le commencement de l'année scolaire, et voici ce que j'ai cueilli à ce sujet :

Numéro du 12 septembre : "Au Séminaire de Chicoutimi, comme dans les autres maisons, on s'occupe constamment d'améliorer tout ce qui est susceptible de l'être, dans la discipline, dans le programme des études, dans les méthodes d'enseignement."

Donc l'OISEAU-MOUCHE admet implicitement que, s'il n'y a pas lieu à réformer, il y a lieu d'améliorer.

Numéro du 26 septembre : "Il n'est pas un homme sérieux et de bonne foi qui ne reconnaisse les immenses sacrifices que se sont imposés et que s'imposent encore chaque jour les collèges non pas pour réformer l'enseignement, mais pour l'améliorer et le perfectionner."

Donc admis encore qu'il y a progrès à faire.

Numéro du 10 octobre : "Nous admettons volontiers que, en fait d'instruction comme en mille autres points, il y a progrès à faire en Canada."

Voilà qui est clair, n'est-ce pas ?

Enfin, numéro du 24 octobre : "Il y a encore, sans doute, de la marge, en fait de progrès (dans l'éducation), mais tout le monde, le gouvernement en tête, s'efforce sincèrement d'allier de l'avant."

De plus en plus clair pour qui sait ce que parler veut dire. Dans chaque numéro donc depuis les vacances nous avons déclaré qu'il y a progrès à faire. Eh ! bien, après tout cela, l'écrivain de la *Patrie* affirme que l'OISEAU-MOUCHE prétend qu'il n'y a pas lieu à réformer. Ah ! je crois y être. Il veut peut-être dire, le monsieur, que l'OISEAU-MOUCHE ne s'est pas servi des termes : *il n'y a pas lieu à réformer*. Pour ça, c'est vrai, par exemple ; car l'expression n'est pas française, et l'OISEAU-MOUCHE parle généralement français. Mais s'il est question de progrès à faire, la phrase contient une fausseté. Pauvre rédacteur, il est évident que vous avez bien raison de vous plaindre de votre éducation. S'il n'y a pas là de votre faute, vous avez été bien maltraité. La *Patrie* ne serait-elle pas par hasard un journal à réformer ?

Mais M. Savard lui-même, qui travaille sans cesse à améliorer l'enseignement dans notre jeune région, n'est guère flatté de vous voir faire des découpages dans ses rapports pour en fausser la portée. Pourquoi n'en avez-vous pas cité aussi le passage suivant ?

"En somme, le progrès de l'éducation dans mon district d'inspection est satisfaisant, malgré qu'il reste encore beaucoup à faire."

Quant aux maisons d'écoles, les nouvelles sont construites d'après les règles du département de l'Instruction publique.

Et cet autre ?

"Cette maison d'éducation (le Séminaire de Chicoutimi) est florissante.....le système d'enseignement adopté produit les meilleurs résultats."

"Comme les années dernières, je suis satisfait de la direction des écoles modèles et de la presque totalité des écoles élémentaires"

M. Savard est un homme consciencieux. Il dit la vérité. Vous aurez beau crier, eût-il le malheur d'être inspecteur à la solde d'un gouvernement laïcisateur, il ne voudrait pas inscrire dans son rapport, comme étudiant l'histoire de la Révolution, des bambins de trois ans.

Allons, citez, citez largement. Vous y gagnerez. Vos lecteurs avaleront ces citations beaucoup plus facilement que les lambeaux de statistiques que vous leur servez. En vérité, savez-vous au moins ce que c'est qu'une école, Monsieur ? Supposeriez-vous par hasard qu'au lieu de l'alphabet on va commencer par enseigner aux enfants l'histoire de votre Révolution ? Vous le savez bien, dès qu'un enfant parle, et jusqu'à sa sortie de l'école, on lui enseigne le catéchisme, et il ne le sait jamais trop, tandis que la grammaire, la géographie et l'histoire ne s'enseignent que dans les classes où les enfants sont en état de les comprendre. La religion est de tous les âges ; la grammaire, non. Voilà pourquoi, sur 5000 enfants qui fréquenteront les écoles dans un comté, par exemple, il y en aura 5000 qui apprendront le catéchisme, les plus grands, dans leur manuel, les plus petits, oralement, tandis qu'il n'y aura peut-être que la moitié de ce nombre en état d'apprendre la grammaire, et un dixième, l'histoire de votre Révolution, que les anciens n'ont jamais connue, ce qui ne les a pas empêchés d'avoir de la science et du sens commun.

Oh ! vos statistiques, on les connaît. On sait surtout à quoi elles tendent. Vous en voulez à l'école catholique, et vous rêvez la laïque. C'est tout le secret de votre peu de scrupule en fait de logique et d'exactitude. La réfutation que nous pouvons faire de vos avancées ne vous fait ni chaud ni froid. Vous savez qu'il y a toujours des bonnes âmes pour gober vos entre-filets, et cela vous suffit. C'est assez pour que vos idées fassent leur chemin.

Permettez donc aussi une citation à l'OISEAU-MOUCHE.

Lemmi, le Pontife du luciféria-

nisme, dans sa circulaire du 25 octobre 1889, écrivait entre autres choses :

“ L'instruction et l'éducation dans les écoles doivent être aussi le souci quotidien des FF. : MM. :

“ Ils doivent veiller à ce que, sauf des cas exceptionnels, il ne soit pas accordé de patentes aux personnes catholiques. . . . Il faut que les écoles municipales, asiles, collèges, lycées et écoles techniques, selon les circonstances, soient indifférents ou contraires au catholicisme et qu'on y infiltre les doctrines et les mœurs naturalistes et libres, étrangères à toute préoccupation religieuse. Pour mieux agir sur l'instruction, nous disposons de moyens légaux et de moyens suggestifs : le moyen légal consiste à provoquer une agitation. . . . Le moyen suggestif consiste à insinuer dans l'esprit des maîtres que l'Etat les rétribuera plus largement, et aussi à rendre impopulaires les maîtres et les maîtresses qui servent de l'affection pour les vieilles idées religieuses. . . . Un autre moyen, c'est de vanter l'excellence de l'éducation humanitaire dans la famille et d'exagérer tout ce qui peut déshonorer, le clergé enseignant et les maîtres qui partagent ses idées.

“ On n'obtiendra que des fruits médiocres en matière d'instruction, si l'on ne peut imposer silence au clergé. Pour arriver à ce desideratum, il faut que le gouvernement soit en situation de détruire officiellement le clergé au moyen d'une loi ou de l'obliger à l'inaction, en empêchant son influence sur le peuple. Il est nécessaire, à cet effet de continuer de présenter le clergé comme un mystificateur qui prêche des vertus auxquelles il ne croit pas, qui manque d'instruction et vit de l'ignorance publique ; en même temps, il est nécessaire de laisser le clergé dans la persuasion que les pouvoirs publics sont ses amis et les protecteurs de l'Eglise, afin qu'il cesse son opposition, et rende les armes. ”

Voyons, L'OISEAU-MOUCHE en appelle à tous les catholiques convaincus et droits, et à la Patrie elle-même, n'est-ce pas là le programme que l'on suit à la lettre dans notre pays depuis quelques années ? Pour nous tout y est.

Emploi du moyen légal, l'agitation, et du moyen suggestif, dénigrement systématique de l'ensei-

gnement par le clergé, exagération de tout ce qui peut déshonorer le prêtre, destruction de son influence sur le peuple, protestations hypocrites de dévouement à l'Eglise. Oui, tout y est.

Nous ne désignons personne comme franc-maçon ; mais il y en a parmi nous, et nous réaffirmons, que ce programme de la franc-maçonnerie s'exécute ici, par malheur, avec le secours de catholiques dont on surprend la bonne foi et la naïve crédulité.

LIVIOUS.

LE PROCES DE GALILEE

Le mensonge a toujours été le propre de l'erreur et de la mauvaise foi. C'est ainsi que pour abattre l'édifice chrétien, l'impiété n'a pas craint de proférer tous les mensonges : mensonges dans l'histoire qu'elle a dénaturés, mensonges dans les principes qu'elle a faussés, et par conséquent, mensonges dans les conclusions qu'elle a tirées de ces faits et de ses principes faux. Le procès de Galilée est devenu l'un de ces mensonges. Aucun fait de l'histoire n'a peut-être été plus altéré, et certainement pas un n'a donné lieu à plus de sophismes et d'erreurs. Pour neutraliser les effets meurtriers (car Voltaire a dit : mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose) de cet engin de guerre si savamment dirigé contre nous, il importe d'opposer le plus souvent possible à ces mensonges le récit exact des faits et leur véritable signification : c'est le but de cet humble travail.

Galilée (1564-1642) fut l'un des premiers astronomes qui, faisant face aux vieux préjugés, enseignèrent le mouvement de la terre. Cette opinion fut condamnée une première fois, en 1616, par la Congrégation du Saint-Office, comme contraire aux données de la Bible. Comment cette condamnation, toute fautive qu'elle soit, a-t-elle pu avoir lieu ? nous le dirons tout à l'heure. Quoiqu'il en soit, Galilée se rétracta et promit d'abandonner son système. Loin de s'en tenir à sa promesse, il continua jusqu'en 1632 d'enseigner le mouvement de la terre. Mais alors ayant publié ses *Dialogues*, où il avait le tort de laisser de côté les preuves scientifiques, pour s'appuyer uniquement sur certains textes de l'Ecriture sainte, et où, ne gardant pas de mesure, il attaquait violemment les principaux dignitaires de l'Eglise, Urbain VIII fit saisir l'ouvrage, et cita l'auteur devant le tribunal du Saint-Office. Les *Dialogues* furent interdits ; Galilée fut condamné à une détention illimitée et à la récitation des sept psaumes de la pénitence, un fois par semaine, pendant trois ans, pour avoir contrevenu aux ordres donnés en 1616.

Urbain VIII commua immédiatement la peine en une réclusion dans le palais de l'ambassadeur du grand-duc de Toscane, laquelle dura deux ans. En 1635, Galilée reçut l'autorisation de se retirer dans sa villa d'Acetri, où il vécut en pleine liberté jusqu'à sa mort, qui arriva en 1642.

Voilà les faits. L'impiété a prétendu que Galilée eut à souffrir la torture et toutes les rigueurs de la plus dure captivité : atroce calomnie ! Comment Galilée eût-il pu être sou-

mis à la torture, quand l'aveu et les réponses catholiques de l'accusé, d'après les règlements du Saint-Office, excluent absolument ce mode d'information ? quand, le lendemain du jour où l'on suppose qu'il fut torturé, Galilée fit une promenade, promenade qui serait un miracle, si la torture avait été effectuée ? quand le procès verbal n'en fait pas mention, omission inexplicable, parce qu'elle est contraire à la coutume rigoureuse suivie jusque-là ?

Quant au fait que Galilée aurait subi la plus dure captivité, lui-même y répond victorieusement dans une lettre qu'il écrivit en 1634, à un de ses amis. “ Depuis bien des années, dit-il, je n'ai jamais été mieux en santé qu'après ma citation à Rome. J'ai été retenu cinq mois en prison dans la maison de l'ambassadeur de Toscane, qui m'a vu et traité, ainsi que sa femme, avec tant d'amitié qu'on n'eût pu mieux faire à l'égard de ses plus proches parents. Après l'expédition de ma cause, j'ai été condamné à une prison facultative, au libre arbitre de Sa Sainteté. Pour quelques jours ce fut le palais et le jardin du grand-duc, la Trinité-du-Mont. Ensuite, j'échangeai cette résidence contre la maison de Mgr l'archevêque de Sienne, où j'ai passé cinq mois en compagnie du P. de Saint-Iré, et en continuelles visites de la part de la noblesse de cette ville. . . . N'ayant point souffert dans la vie et dans l'honneur, l'énormité de l'injure me sera un motif de consolation. ”

L'impiété a conclu de tout cela l'opposition systématique de l'Eglise aux progrès de la science : étrange affirmation que l'histoire dément avec éclat. Mais, ce qui est plus grave, on a nié le droit de répression et l'infaillibilité doctrinale de l'Eglise.

L'Eglise n'ayant point droit de répression, a-t-il été dit, la sentence qui a frappé Galilée fut donc injuste : mensonge, deux fois mensonge. L'Eglise est une véritable société, c'est la plus parfaite que se puisse imaginer, puisque c'est Jésus-Christ lui-même qui en est le fondateur. Elle ne pouvait donc pas être privée du pouvoir essentiel à toute société, c'est-à-dire du pouvoir de gouvernement, D'ailleurs la nature de la loi évangélique, la nature de l'homme et la forme de société donnée à l'Eglise, exigeaient qu'il en fût ainsi. Mais qu'est-ce donc que le pouvoir de gouvernement, sinon la résultante des pouvoirs législatif, judiciaire et répressif ? De même qu'on ne peut concevoir la société sans chef qui la dirige, de même on ne peut concevoir de chef dépourvu du pouvoir d'imposer des lois et de les faire appliquer. Autrement il n'y a plus ni chef ni société : c'est l'anarchie. Mais, encore que ce pouvoir lui soit accordé, faut-il qu'il ait de plus le droit de faire respecter ses lois. Sinon qui protégera le faible et l'opprimé contre le fort et l'oppressur ? qui punira le perturbateur de la paix publique, le brigand, l'assassin ? Où sera la justice ? l'ordre ? la société ? Voilà pour la société civile ; ainsi en est-il pour la société chrétienne. Qu'il n'y ait plus de lois pour diriger sûrement les fidèles dans la voie du salut, que le droit de sévir contre l'ennemi commun, qui est l'erreur, le schisme et l'hérésie, cesse d'exister un instant, où sera l'unité de croyance ? l'intégrité de la Foi ? L'Eglise elle-même ? Eh !

bien, ce pouvoir répressif qui fait partie essentielle de toute société, pourquoi l'Église, la société de Jésus-Christ, la société par excellence, ne pourrait-elle en user? On serait bien embarrassé de le dire. De plus, avant que de recevoir quelqu'un dans son sein, l'Église a soin de le bien instruire de ses devoirs et de lui faire connaître les conditions auxquelles il sera soumis: l'obéissance complète, entière, au chef de l'Église, et l'assujétissement aux peines soit spirituelles soit temporelles, en cas de désobéissance grave, sont au nombre de ces conditions. Si la partie intéressée les accepte, qui a droit de reprocher à l'Église la jouissance de droits que lui confère ce pacte consenti, voulu librement? Gallilée avait méprisé les décrets promulgués en 1616 contre sa doctrine; y eut-il injustice dans la punition qui le frappa? Evidemment non.

(A suivre)

L.-D. LEMIEUX,
Elève de Philosophie senior.

Durant, pendant

Beaucoup de personnes emploient, à tort, ces deux mots indifféremment. Ils ne sont pas synonymes. *Durant* exprime l'idée d'une durée sans interruption. *J'ai habité la campagne DURANT votre voyage.* *Pendant* exprime un moment, une époque dans la durée. *En Orient, on se baigne PENDANT le jour.*

Raoul Rinfret, *Dictionnaire de nos fautes.* Et pourtant La Bruyère a dit: "Quelle force invincible et accablante de témoignages rendus successivement et pendant trois siècles entiers par des milliers de personnes."

Bibliographie

Merci à M. Chs-F. St-Laurent, de Montréal, pour l'envoi d'un exemplaire de sa brochure récente, intitulée: *Language and Nationality in the light of Revelation and History*. C'est un plaidoyer énergique en faveur des Canadiens des États-Unis qui n'ont pas l'avantage d'être desservis par des prêtres de notre nationalité. Il faut que le mal soit bien grand pour que l'on croie devoir porter une cause comme celle-là devant l'opinion publique; car il nous semble que les évêques américains y sont un peu malmenés. Le style dénote un auteur qui écrit dans une langue autre que sa langue maternelle.

L.

Nouvelles de Rome

M. J.-P. Tardivel, rédacteur de la *Vérité de Québec* a été, le 10 octobre, avec Mgr Gravel, évêque de Nicolet, reçu en audience particulière par Sa Sainteté Léon XIII. Le 17 octobre, il avait encore le bonheur d'assister à la messe du Pape. Dans ces deux occasions, le Saint Père s'est montré très bienveillant et très expansif envers le journaliste québécois, si sincèrement dévoué aux intérêts de l'Église.

Dimanche, le 13, il y avait dîner de gala au Collège canadien; M. Tardivel était l'un des principaux invités, et jeudi, le 17, il donnait lui-même un dîner à tous les Canadiens présents à Rome. Le Supérieur du Collège canadien y assistait.

Sa Grandeur Mgr Labrecque et son compagnon de voyage, M. Lizotte sont en excellente santé et de plus en plus enchantés de leur voyage.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Saint-Laurent in Damaso est adhérent au palais de la Chancellerie. Nous l'avons dit, c'est là qu'on a déposé le corps du fidèle défenseur de la papauté. Sur le monument qui le recouvre, et que surmonte le buste de l'homme d'état, sont gravées les paroles qu'il adressa à ceux qui voulaient le détourner de sa résolution d'aller à la Chambre d'assemblée: "*Coronam optimam mihi tuendam assumpsit, miserebitur Deus, je défends la meilleure des causes, le Seigneur aura pitié de moi.*"

Le comte Rossi a été, dans notre temps, une des plus nobles victimes du devoir, un véritable martyr, comme l'immortel Garcia Moreno. Leurs noms passeront à la postérité comme des types de la foi chrétienne poussée jusqu'à l'héroïsme. Peut-être un jour l'Église reconnaissante placera-t-elle sur ses autels leurs corps, tous deux tombés sous le fer de la Révolution.

Saint-Laurent in Miranda est bâti sur les ruines d'un temple érigé sur le Forum romain en l'honneur d'Antonin le Pieux et de son épouse Faustine la Divine. On l'appelait *in Miranda* à cause des monuments qui l'entouraient.

Les Clercs Réguliers des Écoles Pies desservent *Saint-Laurent in Piscibus*, ainsi nommé à cause d'un marché aux poissons qui se tenait auprès. On le rencontre, non loin de la colonnade, en allant à Saint-Pierre.

La chapelle dite du Saint-Père, dans le palais usurpé du Quirinal, possède le chef de Saint-Laurent.

LE FORUM ROMAIN

27 MARS.—Tous ceux qui viennent à Rome ne manquent pas de visiter le Forum romain, et d'y retourner plusieurs fois. Aucun lieu ne revêt un cachet d'antiquité plus prononcé. Tout y parle d'un autre âge, et ces arcs de triomphe élevés en l'honneur d'hommes illustres qui dorment depuis des siècles dans la poussière, et ces fûts de colonnes, et ce pêle-mêle de débris qui rappellent des mœurs qui ne sont plus les nôtres, et cette Cloaque *maxima*, œuvre d'un Tarquin, qui sert d'égoût collecteur comme au lendemain de la fondation de Rome.

Le Forum est l'endroit le plus intéressant de Rome et de tout l'Occident; il en est le plus classique; il a été témoin de la vie dra-

matique du Peuple-Roi. C'est bien ici, en effet que s'écoulait la plus grande partie des journées des anciens Romains. Les plébéiens y accouraient dès l'aube du jour; les nobles y venaient plus tard, portés sur des litières par les esclaves, et escortés de leurs nombreux clients. Aussi, sur le Forum, sous ses portiques et aux alentours, s'élevaient les édifices publics nécessaires à la vie d'un peuple: temples, basiliques ou bourses d'autrefois, boutiques, magasins, marchés de toutes sortes. Ici se plaident les causes civiles, criminelles et sociales; les grands intérêts de l'État y étaient discutés; on y décidait de la vie ou de la mort des citoyens, de la paix ou de la guerre avec les peuples étrangers; on y réglait le sort du monde entier.

Cette place en ce moment si déserte, je la vois dans mon imagination se couvrir de la foule qu'attirent les affaires ou le plaisir. Mais voilà que des rassemblements se forment, grossissent; on parle avec excitation. Sans doute va s'agiter une question importante, peut-être celle des lois agraires. Les regards et les pas se portent du côté des *rostris*. En effet, un homme vient d'en gravir les degrés. Son regard se promène sur l'assemblée; il jette quelques paroles qui se perdent au milieu du bruit général. Cependant la vivacité des conversations se ralentit; le silence s'établit, et la voix de l'orateur commence à planer sur cette masse compacte. Le calme se fait, et cette multitude, si mouvante il y a un instant, est devenue immobile; elle est là, suspendue aux lèvres de l'orateur. Celui-ci sent bientôt qu'il maîtrise son auditoire; quelquefois il marche à grands pas dans la tribune, d'autre fois, il se drape avec majesté dans les plis de sa toge; et l'auditoire le suit, dans ses mouvements, s'emporte ou s'apaise, condamne ou absout avec lui.

La harangue est terminée; l'orateur descend de la tribune aux acclamations de tout le peuple. Y a-t-il triomphe plus complet? Ce ne sont pas les corps qui tombent sous le tranchant du glaive, mais, chose plus merveilleuse! les volontés qui s'inclinent sous la puissance de la parole.

La foule s'écoule lentement, et la vaste enceinte est de nouveau déserte. Je me retrouve moi-même seul, assis sur des ruines, tandis que règne autour de moi le calme de la solitude.

(A suivre) LAURENTIDES.